

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE CASABLANCA

Charles Alexandre *Maurice* PIOT (1875-1946), président

Saint-cyrien,
administrateur de sociétés,
président de la Compagnie chérifienne de colonisation. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cherifienne_de_Colonisation.pdf

Charles Henri Marie GAUTIER DE CHARNACÉ, administrateur

Né à Paris VIII^e, le 1^{er} octobre 1876.

Fils de Paul Gautier de Charnacé (1846-1911), conseiller maître à la cour des comptes, liquidateur de la Cie des chemins de fer de l'Est-Algérien et de la Cie des chemins de fer garantis des colonies françaises (Saïgon-Mytho), et de Louise Lorin (1852-1930).

Marié à Paris VIII^e, le 23 avril 1900, avec Yvonne Bertrand-Geslin. Dont six enfants.

Saint-Cyrien.

Administrateur de la Société électrique Koda (sept. 1920), dissoute en décembre 1929 sans avoir dépassé le stade des études,

de la Compagnie chérifienne de colonisation

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cherifienne_de_Colonisation.pdf

de l'Omnium immobilier du Maroc, à Tanger (1923),

de la Société agricole du Tadla (sept. 1926),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Societe_agricole_Tadla.pdf

de la Compagnie agricole d'Ouezzan (mars 1927),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cie_agricole_d_Ouezzan.pdf

de l'Omnium marocain (avril 1928),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium_marocain-1928.pdf

et de l'Agriculture et l'Industrie marocaines (nov. 1928),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Agriculture_et_industrie_marocaines.pdf

Officier de la Légion d'honneur.

Décédé à Vue (Loire-Atlantique), le 17 novembre 1957.

AEC 1922/862 — Sté foncière de Casablanca 3, r. du Marabout. — Sté an., f. le 25 octobre 1921, 2 millions de fr. en 2.000 act de 1.000 fr. — Achat, exploit, vente de propriétés et d'immeubles — Conseil : MM. Maurice Piot [ép. Germaine Verdet], H. Verdet, Ch. de Charnacé, J. C. Hornung ¹.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE CASABLANCA
S.A. frse au capital de 2 MF.
Siège social : Casablanca, 3, r. du Marabout
Bureau à Paris : 18, r. de la Pépinière.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 619)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PIOT (Maurice), 24, bd de la Tour-Maubourg, Paris ;
VERDET (Henri), 1, r. Saint-Thomas-d'Aquin, Avignon ;
GAUTIER DE CHARNACÉ (Charles), 6, rond-point de Longchamp, Paris ;
HORNUNG (J.-Ch.), 112 *ter*, avenue de Suffren, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
PERTUSIER (Louis), 15, av. Ledru-Rollin, Paris ;
BOURLIAUD (Auguste), 9, r. du Marabout, Casablanca.

Capital social. — 2 MF, divisé en 2.000 act. de 1.000 fr., dont 1.950 entièrement libérées ont été attribuées en rémunération d'apport et 50, libérées du quart, souscrites en numéraire.

Parts bénéficiaires. — 500, dont 400 réparties entre les act. figurant à la constitution de la soc. et 100 laissées à la disposition du conseil.

Répartition des bénéf. — Après affectation au fonds de rés. légale (minimum de 5 %, puis à un fonds de rés. spéciale et enfin à un fonds d'amortissement des act.. ; 6 % d'intérêt aux act. ; sur le surplus : 5 % au conseil, 70 % aux act. ; 25 % aux parts bénéficiaires.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE CASABLANCA
S.A. marocaine au capital de 2 MF.
Siège social : Casablanca, 9, r. du Marabout
Bureau à Paris : 18, r. de la Pépinière.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 564)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 membres au moins, nommés pour 6 ans,
propriétaires de 10 actions.
PIOT (Maurice), 24, bd de la Tour-Maubourg, Paris ;
CHARNACÉ (Charles de), 6, rond-point de Longchamp, Paris ;
HORNUNG (Jean-Charles), 112 *ter*, avenue de Suffren, Paris ;

¹ Jean-Charles Hornung : successivement secrétaire du conseil, administrateur délégué, puis PDG de la Société générale pour le développement de Casablanca :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Soblanca.pdf

LIEDEKERKE (Louis de), 3, r. du Cirque, Paris ;
HENTSCH (Gustave), Cottaterie, Genève.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BOURLIAUD (Auguste), 9, r. du Marabout, Casablanca ;
TAVERA (Jules), bd du 4^e-Zouaves, Casablanca.

Capital social. — 2 MF, divisé en 2.000 act. de 1.000 fr.

Parts bénéficiaires. — 500, sans valeur nominale.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; réserves décidées par l'ass. ; fonds d'amortissement des act. décidées par l'ass. ; 6 % du capital libéré et non amorti. Le surplus, sous déduction du report à nouveau : 5 % au conseil, 70 % aux act. ; 25 % aux parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925 (en fr.)

ACTIF	
Immeuble	1.925.000 00
Espèces en caisse et banques	186.204 25
Propriétés et constructions agricoles	689.000 08
Exploitations agricoles	98.235 55
	<u>2.878.439 88</u>
PASSIF	
Capital	2.000.000 00
Rés.légale	18.693 90
Fds de rés.	275.000 00
Créditeurs divers	416.764 38
Profits et pertes	167.981 60
	<u>2.878.439 88</u>

PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1925

DÉBIT	
Frais généraux	22.609 75
Entretien d'immeuble	24.588 20
Intérêts et agios	15.487 70
Solde de l'ex.	147.798 05
	<u>210.483 70</u>
CRÉDIT	

Locations	210.483 70
	<u>210.483 70</u>

AEC 1937 :

Divers.

Société foncière de Casablanca, rue du Dr-Fumey, Tanger. — Société anon. chérifienne, f. en 1921, — 2 millions. — Opérations immobilières. — Conseil : MM. Maurice Piot, Gautier de Charnacé, Auguste Boutrouille, G. Hentsch.
